

12 décembre 2003

Vol. 16 – N° 50

Sommaire

Peste porcine classique en Slovaquie : chez des porcs domestiques (rapport de suivi n° 2)	269
Clavelée et variole caprine en Russie	270
Influenza aviaire hautement pathogène en République de Corée : suspicion	270

PESTE PORCINE CLASSIQUE EN SLOVAQUIE chez des porcs domestiques (rapport de suivi n° 2)

Traduction d'informations reçues le 8 décembre 2003 du Professeur Jozef Bires, directeur de l'administration vétérinaire et alimentaire, Bratislava :

Terme du rapport précédent : 2 décembre 2003 (voir *Informations sanitaires*, **16** [49], 267, du 5 décembre 2003).

Terme du présent rapport : 8 décembre 2003.

Nouveaux foyers :

Localisation	Nombre
district de Bánovce nad Bebravou	1
district de Prievidza	1

Description de l'effectif atteint dans les nouveaux foyers :

- Foyer de Bánovce nad Bebravou : porcs reproducteurs ;
- Foyer de Prievidza : porcs à l'engrais.

Nombre total d'animaux dans les nouveaux foyers :

espèce	sensibles	cas	morts	détruits	abattus
sui	372	11*	2	370	0

* les 11 cas cliniques ont été détectés à Prievidza ; aucun cas clinique n'a été signalé à Bánovce nad Bebravou

Epidémiologie :

A. Mode de diffusion de la maladie :

- Foyer de Bánovce nad Bebravou : foyer ayant un lien épidémiologique étroit avec le premier foyer du district de Prievidza (voir *Informations sanitaires*, **16** [48], 264, du 28 novembre 2003). L'infection s'est propagée à la faveur de l'introduction d'un animal vivant (un verrat) provenant du foyer du district de Prievidza, le 30 octobre 2003.
- Foyer de Prievidza : foyer épidémiologiquement lié au deuxième foyer du district de Prievidza. L'infection s'est propagée à la faveur des déplacements de personnes (contacts indirects).

B. Autres renseignements épidémiologiques : aucun signe clinique de peste porcine classique n'a été constaté dans la ferme infectée du district de Bánovce nad Bebravou. Le foyer a été détecté par des examens sérologiques et virologiques réalisés dans l'exploitation suite à l'enquête épidémiologique réalisée dans le premier foyer de Prievidza.

Mesures de lutte durant la période objet du rapport : conformes à la Directive 2001/89/CE du Conseil de l'Union européenne.

CLAVELÉE ET VARIOLE CAPRINE EN RUSSIE

(Date du dernier foyer de clavelée et variole caprine en Russie signalé précédemment à l'OIE : septembre 2002).

Extrait du rapport mensuel de Russie relatif au mois d'octobre 2003, reçu le 8 décembre 2003 du Docteur Evgueny A. Nepoklonov, directeur du département des services vétérinaires, ministère de l'agriculture et de l'alimentation, Moscou :

<i>Localisation</i>	<i>Nombre de foyers en octobre 2003</i>
Région autonome des Juifs (Yevreyskaya avtonomnaya oblast'), dans le sud-est du pays	1

Nombre total d'animaux dans le foyer :

<i>espèce</i>	<i>sensibles</i>	<i>cas</i>	<i>morts</i>	<i>détruits</i>	<i>abattus</i>
ovi	41	14	...	14	...

Note du Service de l'information sanitaire de l'OIE : A ce jour, aucune information n'a été reçue au siège de l'OIE concernant le mois de novembre 2003.

*
* *

INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE EN RÉPUBLIQUE DE CORÉE Suspicion

(Maladie jamais constatée auparavant en République de Corée).

RAPPORT D'URGENCE

Traduction d'informations reçues le 12 décembre 2003 du Docteur Chang-Seob Kim, chef des services vétérinaires, division de santé animale, ministère de l'agriculture et de la forêt (MAF), Gwacheon :

Date du rapport : 12 décembre 2003.

Date de la première constatation de la maladie : 11 décembre 2003.

Foyers :

<i>Localisation</i>	<i>Nombre</i>
district d'Eumsung, province de Chungcheong-buk (dans le centre du pays)	1 exploitation

Description de l'effectif atteint : élevage parental pour la production de poulets de chair.

Nombre total d'animaux dans le foyer :

<i>espèce</i>	<i>sensibles</i>	<i>cas</i>	<i>morts</i>	<i>détruits</i>	<i>abattus</i>
avi	24 000*	19 000	19 000	5 000	0

* volailles âgées de 47 semaines

Diagnostic :

A. Laboratoire ayant effectué le diagnostic : Service national de quarantaine et de recherche vétérinaire, à Anyang (province de Gyonggi).

B. *Epreuves diagnostiques réalisées* : l'épreuve d'amplification génomique en chaîne par polymérase (PCR) a fourni un résultat positif le 12 décembre 2003.

C. *Agent causal* : virus de l'influenza aviaire de sous-type H5. Le séquençage du gène est en cours.

Epidémiologie :

A. *Source de l'agent / origine de l'infection* : inconnues. Recherches en cours.

B. *Mode de diffusion de la maladie* : inconnu.

C. *Autres renseignements épidémiologiques* :

- Des oiseaux migrateurs ont souvent été aperçus dans un champ de céréales situé en face de l'exploitation atteinte.
- Aucun signe clinique d'influenza aviaire hautement pathogène n'a été détecté dans aucune autre exploitation.
- Il n'y a qu'une seule autre exploitation dans un rayon d'un kilomètre autour de l'exploitation où l'influenza aviaire hautement pathogène est suspectée.

Mesures de lutte :

- abattage sanitaire ;
- mise en interdit de l'exploitation ;
- zonage ; restriction des déplacements instaurée dans un rayon de 10 km autour de l'exploitation atteinte ;
- la vaccination est interdite.

*
* *

Toute reproduction, traduction ou utilisation des informations contenues dans cette publication est permise si la source de l'information est clairement mentionnée, sauf à des fins commerciales.

Les désignations utilisées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau central de l'OIE aucune prise de position quant au statut juridique des pays et territoires cités, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les données publiées proviennent, sauf indication contraire, des déclarations que les Administrations vétérinaires de ces pays ou territoires ont faites au Bureau central de l'OIE.